



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/10/11

Reçu en Préfecture le : 28/10/11  
CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du lundi 24 octobre 2011**  
**D - 2011/576**

***Aujourd'hui 24 octobre 2011, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

(sauf de 18h58 à 19h17 Madame FAYET)

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIQUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Paola PLANTIER, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,  
*Madame Alexandra SIARRI (présente à partir de 17h40)*

**Excusés :**

Monsieur Hugues MARTIN, Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Chantal BOURRAGUE, Madame Ana marie TORRES, Madame Sylvie CAZES, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT

**Projet de partenariat entre la Ville de  
Bordeaux et l'association des centres  
d'animations de quartiers de Bordeaux en vue  
de réaliser des actions d'animations collectives.**

Madame Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux et l'Association des centres d'animations de quartiers de Bordeaux souhaitent établir un partenariat afin de promouvoir des actions d'animations visant à encourager la mixité sociale et générationnelle de leur public respectif.

Le projet co-réalisé par le Pôle senior et le Centre d'animation Bastide Queyries a pour objectif de faire participer les Seniors à une expérience de partage et d'intérêt général avec les adhérents et les usagers de la maison polyvalente du quartier, et se concrétisera par la création collective d'un tapis de lecture destiné à la bibliothèque du quartier et de costumes pour la représentation d'un spectacle qui aura lieu en juin 2012, dans le cadre du festival « Queyries fait son cirque ».

Une convention a été rédigée précisant les modalités de ce partenariat.

Aussi, et si tel est votre avis, je vous remercie Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer la Convention ci-jointe avec l'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux ;
- à procéder à l'encaissement des participations financières versées par les seniors participants à l'atelier couture encadré par les intervenantes du centre d'animation Bastide Queyries, conformément à la tarification validée par le conseil municipal en date du 28 juin 2010.

Ces sommes sont à verser en recettes sur l'enveloppe 15717, nature 7066, et fonction 61

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 octobre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Véronique FAYET**

# CONVENTION

## Ville de Bordeaux – Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux

Entre

La Ville de Bordeaux,

Représentée par M. Alain Juppé, Maire de Bordeaux,

Et,

L'association des centres d'animations de quartiers de Bordeaux, représentée par Marc LAJUGIE, en sa qualité de Président pour le centre d'animation Bastide Queyries, représentée par Madame Virginie BROUSTERA, en sa qualité de directrice.

Exposé

La Ville de Bordeaux fait objet de conventions de partenariat qui définissent les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville ainsi que les engagements des deux parties, pour la réalisation d'objectifs définis.

Considérant

Que le Centre d'Animation Bastide Queyries, par sa mission d'animation globale et intergénérationnelle cherche à mettre en place des projets avec les différents publics accueillis au sein de la Maison Polyvalente de Quartier et vise à faciliter une mixité sociale et d'âge par la participation du plus grand nombre à un processus de création collective.

Ceci ayant été exposé,

Il a été convenu ce qui suit:

### Article 1 : Descriptif du projet

Le projet co-réalisé par le Centre d'animation Bastide Queyries et le Pôle Senior de la Ville de Bordeaux vise à mettre en œuvre collectivement un tapis de lecture et des costumes pour la création d'un spectacle dans le cadre du festival « Queyries fait son Cirque ».

Cet atelier sera réalisé collectivement par :

- 6 seniors maximum encadrés par l'intervention hebdomadaire et hors vacances scolaires d'une intervenante Madame Sylvie Guy Da Silva et Madame Rosta Luna sous la responsabilité de Madame Virginie Broustera (Directrice du Centre d'animation de Queyries)

- 11 seniors maximum encadrés par l'intervention hebdomadaire et hors vacances scolaires de Mme Petiot-Guerrero sous la responsabilité de Madame Sarah Bourguinat (Responsable Atelier Giono. Pôle Senior).

A compter du 4 Octobre 2011 et jusqu'au 12 juin 2012, l'association Centre d'animation de Queyries (Mmes Da Silva et Luna), s'engage à intervenir auprès des seniors dans la salle de peinture le mardi de 14h30 à 16h30, afin d'animer un atelier de couture d'une durée de 2h, une fois par semaine, excepté durant les vacances scolaires.

A compter du 9 septembre 2011 au 15 juin 2012, le Pôle senior (Mme Petiot-Guerrero) s'engage à intervenir auprès des seniors, dans la salle démographie, le vendredi de 9h à 13h, afin d'animer un atelier couture d'une durée de 4h, 1 fois par semaine, excepté durant les vacances scolaires.

A l'issue de 9 mois d'atelier, seront restitués :

- Une série de costumes pour la réalisation du festival du cirque qui aura lieu à la fin du mois de juin 2012 à la Maison Polyvalente de Queyries.

- Un tapis de lecture destiné à la bibliothèque de quartier de la Bastide.

Ces deux actions seront réalisées collectivement par des seniors et des adhérents du centre d'animation Bastide Queyries, participant à ces ateliers.

Le Centre d'animation de Queyries s'engage à prêter le mardi de 14h30 à 16h30, dans la salle peinture du matériel, les machines à coudre et petites fournitures (fil, aiguilles, bobines, tissus, etc), et de fournir les petites fournitures (fil aiguilles, bobines, tissus, etc) le vendredi de 9h à 13h, dans la salle démographie.

Le Centre d'animation de Queyries s'engage à faire l'entretien des 2 machines pour une utilisation dès le 4 octobre 2011, et le Pôle Senior s'engage à la révision des 2 machines en juin 2012, en fournissant les factures respectives.

Les objectifs visés :

- Impliquer les seniors dans une expérience de partage et d'intérêt général à la création collective de costumes, et d'un tapis de lecture avec et pour des adhérents et usagers de la Maison Polyvalente de Quartier.

Article 2 : Engagement du Centre d'animation de Queyries.

Le Centre d'animation de Queyries s'engage à :

1. Intervenir au cours de la période d'octobre 2011 à juin 2012 les mardis de 14h30 à 16h30 dans la salle peinture, auprès des seniors, en proposant un atelier de couture.
2. Prévenir chaque senior en cas d'absence de l'intervenante couture, et récupérer cette séance
3. Organiser les interventions des professionnels de l'atelier couture pour le bon déroulement du projet :
  - Mmes da Silva et Luna interviendront de manière hebdomadaire au sein de l'atelier couture, sachant qu'il y aura 2 ateliers consacrés au travail personnel du groupe, et 2 ateliers consacrés au travail collectif.

- Intervention de Mme Isabelle JUIN animatrice de la bibliothèque de la Bastide pour le bon déroulement et l'exécution du tapis de lecture (thème, spécificité des tissus appropriés à l'usage des jeunes enfants).
4. Intégrer les costumes lors du festival du cirque de Queyries qui aura lieu en juin 2012, à la Maison Polyvalente.
  5. Inviter les seniors de l'atelier couture, lors de la remise du tapis de lecture à la bibliothèque de la Bastide (date à déterminer).

### Article 3 : Engagement du Pôle Senior

Le Pôle Senior s'engage à :

1. Encaisser la participation des seniors à l'atelier couture dirigé par Mmes Da Silva et Luna, sur la base de la tarification votée par le conseil municipal en date du 28 juin 2010, soit un passeport correspondant à 13 séances du 4 octobre 2011 au 24 janvier et un second passeport correspondant à 14 séances, du 31 janvier 2012 au 12 juin 2012.
2. Fournir la liste nominative des seniors et les coordonnées au Centre d'animation de Queyries.
3. Communiquer et diffuser l'information concernant les 2 ateliers auprès des seniors.
4. Intervenir au cours de la période du 9 septembre 2011 au 15 juin 2012, le vendredi de 9h à 13h dans la salle démographie, auprès des seniors, en proposant un atelier de couture.
5. Organiser l'intervention professionnelle de l'atelier couture pour le bon déroulement du projet :
  - Mme Nadine Petiot-Guerrero interviendra de manière hebdomadaire au sein de l'atelier couture, sachant qu'il y aura 3h consacrées au travail personnel des seniors, et 1h consacrée au travail collectif.
  - Intervention de Mme Isabelle JUIN, animatrice de la bibliothèque de la Bastide pour le bon déroulement et l'exécution du tapis de lecture (thème, spécificité des tissus appropriés à l'usage des jeunes enfants).

### Article 4 : Conditions générales

Le Centre d'animation Queyries et le Pôle Senior s'engagent à :

- rappeler sur l'ensemble des outils d'information et des supports de communication relatifs au projet leur partenariat en utilisant leur logo respectif ;
- Organiser une rencontre anticipée entre les 3 intervenantes des ateliers couture pour une répartition des 2 actions (costumes et tapis).

**Article 5 : Date d'effet et durée de la convention**

La présente convention prendra effet le jour de sa signature et prendra fin le 23 juin 2012.

**Article 6 : Conditions de renouvellement**

La présente convention ne donnera lieu à aucun renouvellement automatique. Son exécution donnera lieu à une évaluation portant notamment sur la réalisation des objectifs assignés. Seule une nouvelle convention signée par les deux parties serait de nature à prolonger dans le temps des effets de cette convention.

**Article 7 : Conditions de résiliation**

En cas de non-respect par le Centre d'animation de Queyries ou par le Pôle Senior de l'une des dispositions prévues par la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une des deux parties.

**Article 8 : Compétence juridictionnelle**

Tous les litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront soumis, en tant que de besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

**Article 9 : Election de domicile**

Pour l'exécution des présentes, il est élu domicile.

Pour la Ville de Bordeaux, en l'hôtel de Ville

Pour le Centre d'animation de Queyries, à son siège social,  
.....Bordeaux.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires le .....

<b>Pour la Ville de Bordeaux, Alain JUPPE Maire</b>	<b>Pour l'association des centres d'animation de Quartiers de Bordeaux/ Centre d'animation Bastide Queyries, Marc LAJUGIE Président</b>